

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°1 (arrêté de promulgation du 11 décembre 1934)

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
11 décembre 1934

Numéro JO  
n° 457 du 31/12/1934

Date du numéro  
31 décembre 1934

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1<sup>o</sup> octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 6 octobre 1934, portant suppression ou modification d'attribution de indemnité dite de réinstallation, inséré au Journal officiel de la République française du 14 novembre 1934;

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1<sup>o</sup>, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 6 octobre 1934 SUSVise, portant suppression de l'indemnité dite de réinstallation et spécifiant les conditions dans lesquelles cette afocation est maintenue, Art, 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

m.de coppet